



Les points d'entrée pour l'évaluation des écoles préélémentaires

Directrices et directeurs d'écoles, membres de l'équipe éducative, évaluateurs externes, vous jouez un rôle-clé dans l'auto-évaluation ou l'évaluation externe des écoles. Pour vous accompagner, en cohérence avec le cadre voté par le Conseil d'évaluation de l'école le 5 février 2026, ce document propose d'articuler l'évaluation autour de 12 points d'entrée à questionner. Ces points d'entrée reposent sur les objectifs de l'École en matière de réussite et de bien-être des élèves et des personnels. Ils ont vocation à s'analyser au prisme de l'équité dans l'école ou le regroupement (équité scolaire, sociale et de genre).

Domaine 1 : les apprentissages et les parcours scolaires des élèves, l'enseignement



1. Acquis des élèves

Analyse des évolutions depuis cinq ans des évaluations des acquis des élèves, en particulier aux évaluations nationales de CP, mi-CP, CE1. Focale sur la compréhension, le vocabulaire et la construction du nombre. Développement de la motricité et de la socialisation.

En savoir +



2. Parcours scolaire des élèves dans l'école et orientation

Analyse de l'effet des dispositifs d'accompagnement de la difficulté scolaire et de l'impact des éventuels maintiens, de l'utilisation du Rased.

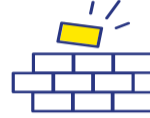
En savoir +

3. Parcours scolaire des élèves après leur sortie de l'école

Étude en fonction des résultats en CP, du genre, du milieu social, de l'éloignement du domicile, de la situation de handicap.

En savoir +

Domaine 2 : la vie et le bien-être des élèves et des personnels, le climat scolaire



4. Bien-être des élèves et des personnels en contexte scolaire

Analyse des dimensions constitutives du bien-être :

- psychologique,
- cognitive,
- relationnelle,
- physique.

Analyse des effets de la politique en faveur du bien-être (sentiment d'appartenance, responsabilisation, etc.), des modalités d'accueil des élèves, d'organisation de la sieste.

En savoir +

6. Prévention du harcèlement

Analyse des effets de la politique de l'école de développement des premières compétences psychosociales.

En savoir +



5. Climat scolaire

Analyse de l'évolution des incidents, de la perception des acteurs.

En savoir +



Domaine 3 : les acteurs, la stratégie et le fonctionnement de l'école



7. Organisation et choix pédagogiques de l'école ou du regroupement

Organisation des classes et des groupes (nombre de classes, double niveau, multiniveaux, décloisonnements). Fonctionnement des APC, dispositifs pédagogiques. Continuité scolaire/périscolaire/ extrascolaire, communication.

En savoir +



8. Politique pédagogique de l'école

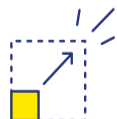
Progressivité des apprentissages, choix et utilisation de ressources ou de matériels pédagogiques, démarche d'évaluation des acquis.

En savoir +

9. Formation continue des personnels

Impact des actions collectives ou individuelles suivies par les personnels de l'école, nouveaux besoins de formation.

En savoir +



Domaine 4 : l'école dans son environnement institutionnel et partenarial



10. Liaisons avec l'école élémentaire et continuité pédagogique

Analyse du fonctionnement de la liaison et de ses effets sur les apprentissages des élèves.

En savoir +



11. Partenariats externes à l'éducation nationale

Incidence des partenariats sur la réussite scolaire et le bien-être des élèves.

En savoir +



12. Relations avec les familles

Analyse du niveau de co-éducation, évolution et impact des actions.

En savoir +

● À quoi sert l'évaluation et comment fonctionne-t-elle ?

L'évaluation des écoles a pour finalité l'amélioration de la qualité du service public d'éducation et du bien-être dans les écoles et les établissements. La réflexion qu'elle permet d'engager dans l'école ou l'établissement, en particulier les axes stratégiques qui en ressortent, a vocation à alimenter la rédaction du projet d'école ou d'établissement.

Tous les cinq ans, les écoles et les établissements publics et privés sous contrat réalisent une auto-évaluation, suivie d'une évaluation externe.

Les évaluateurs externes, formés spécifiquement, sont des inspectrices et inspecteurs, des cheffes et chefs d'établissement, des enseignantes et enseignants et d'autres personnels du monde éducatif.

Consultez les outils
du CEE sur le site :



● Quels sont les principes et la méthodologie de l'évaluation ?

- 1 **Une évaluation globale**, représentée par la **contextualisation** et les **quatre domaines**.
- 2 **Une évaluation participative**, qui implique l'ensemble des parties prenantes (personnels, élèves, parents) tout au long du processus (auto-évaluation, évaluation externe).
- 3 Un appui à la fois sur des indicateurs, le **recueil du point de vue de l'ensemble des acteurs** et des observations.
- 4 **Une évaluation fondée sur la chaîne évaluative** (besoins, objectifs, actions, effets) et les questions évaluatives (pertinence, cohérence, efficacité, efficience, utilité) permettant de rendre compte des choix opérés et d'ouvrir sur des pistes d'action.